

Collection  
**coquelicot**

Ressources audio en ligne

# Français

## CE2



**Guide pédagogique**

...une chaussette, des chaussures, **mes chaussons**, un chasseur...

 **hachette**  
LIVRE INTERNATIONAL

Collection  
**coquelicot**

# Français

**CE2**

**Guide pédagogique**

## Mise en œuvre des unités didactiques

Les contenus du manuel **Coquelicot CE2** sont organisés en 12 unités didactiques couvrant les quatre périodes de l'année scolaire. Chaque période de l'année s'étale sur une durée de 8 semaines réparties ainsi : 6 semaines pour construire et installer les apprentissages et 2 semaines pour évaluer les acquis et remédier aux éventuelles lacunes constatées.

L'exploitation d'une unité didactique est répartie sur deux semaines à raison de 8 à 10 heures de français par semaine, allouées aux différentes composantes de l'enseignement du français.

L'exploitation des activités proposées dans le manuel **Coquelicot CE2** alterne avec celle du livret d'activités de la même méthode. Les ressources audio du CD sont également téléchargeables sur : [www.editions-hachette-livre-international.com](http://www.editions-hachette-livre-international.com).

### ■ APPRENTISSAGE DE L'ORAL

L'importance du langage oral dans la réussite scolaire, et plus tard sociale, des élèves n'est plus à démontrer et son apprentissage est considéré aujourd'hui comme prioritaire dans l'acquisition progressive des quatre compétences langagières (compréhension et production orales et écrites). La démarche préconisée dans la collection **Coquelicot** considère le langage oral comme un objet d'étude bénéficiant de moments précis et d'une attention particulière. Dans ces conditions, sa maîtrise constitue l'un des objectifs essentiels de l'école primaire. Cette maîtrise s'acquiert progressivement, d'abord grâce à des activités spécifiques (en compréhension et production orales), ensuite au travers des exercices proposés dans les différents domaines d'apprentissage de la langue, comme le vocabulaire ou la lecture.

Au CE2, le langage oral continue à faire l'objet d'un apprentissage organisé et structuré faisant appel à diverses approches méthodologiques (communicative, actionnelle...). Mis en œuvre dans différentes situations d'apprentissage, il s'articule autour d'un ensemble d'objectifs de communication en rapport direct avec la thématique de l'unité et sert de tremplin à la séance de lecture.

Les matériaux linguistiques (expressions et vocabulaire) que véhiculent ces leçons d'oral dotent l'élève d'outils qui lui permettent de s'exprimer dans les diverses situations de la vie quotidienne auxquelles il peut être confronté.

Au CE2, chaque unité didactique débute par une séance d'oral qui s'appuie essentiellement sur des actes de langage. Un matériau linguistique autour du thème de l'unité constitue pour les élèves un moyen d'aborder l'apprentissage de l'oral.

Puis, les activités proposées dans la page « **Production orale** » ont pour objectif explicite l'exploitation d'un langage spécifique à une ou des

situations de communication. Ces activités visent à favoriser chez l'élève le développement de ses compétences communicatives et à lui permettre de les réinvestir, à bon escient, dans de nouvelles situations de communication.

Sur la même page, figure une rubrique intitulée « **J'enrichis mon vocabulaire** » qui, comme son nom l'indique, vise l'enrichissement lexical et plus largement une amélioration des capacités langagières de l'élève grâce à l'acquisition d'un vocabulaire de plus en plus élaboré.

En complément, des documents authentiques ou des textes d'auteurs observés, lus et analysés collectivement en « **Lecture documentaire** » ou en « **Poésie** », donnent l'occasion de développer des échanges oraux.

L'apprentissage de l'oral est conduit en **5 séances**.

**Séance 1** → **Phase de découverte et de compréhension** du dialogue ou récit support de l'**acte de langage** à étudier dans la leçon (en prenant appui sur le poster collectif ou l'image d'ouverture de l'unité : le dialogue est sur le CD).

**Séance 2** → **Phase de conceptualisation et de réemploi**, moment d'exploitation des matériaux linguistiques du dialogue présenté à la séance 1.

**Séance 3** → **Phase d'évaluation et de transfert**, moment d'appropriation et de production dans de nouvelles situations de communication du vocabulaire et des structures véhiculant le ou les actes de langage à l'étude dans l'unité. Les activités sont à la page « **Production orale** » du manuel (3<sup>e</sup> page de chaque unité).

**Séance 4** → **Écoute active** (à partir du CD et du livret d'activités) et activités s'y rattachant.

**Séance 5** → **Enrichissement du vocabulaire thématique** avec la rubrique « **J'enrichis mon vocabulaire** » (3<sup>e</sup> page de chaque unité) et débat

autour d'une problématique soulevée par le texte de lecture.

Les activités proposées laissent à l'élève la possibilité de donner libre cours à son expression et à son ressenti en jouant des rôles, en exprimant son point de vue, etc.

### **Séance 1 (semaine 1). Phase de découverte et compréhension**

Lors de ce premier moment, l'élève découvre le poster collectif affiché en classe (reproduit à la 1<sup>re</sup> page de chaque unité du manuel), identifie les personnages, relève les indications spatio-temporelles et émet des hypothèses à propos de la situation de communication des personnages.

Ensuite, il écoute le support de l'expression orale : dialogue ou récit (CD).

Ces deux moments de présentation et d'écoute sont suivis d'un moment de vérification de la compréhension et de validation des hypothèses. L'explication de toutes les répliques ou quelques-unes seulement, peut contribuer à la compréhension fine de la situation de communication.

L'objectif premier de cette séance est de **construire le sens** du récit ou du dialogue écouté.

### **Séance 2 (semaine 1). Phase de conceptualisation et de réemploi**

C'est un moment où les élèves se prêtent à un travail de réflexion et d'analyse, qui permet de dégager et de mettre en évidence l'acte de langage étudié (exemple : situer et se situer, unité 1) ainsi que les moyens d'expression mis en œuvre pour l'atteindre (*devant, derrière, à l'intérieur de, à l'extérieur de, au centre de...*). Ces moyens d'expression feront objet d'un **réemploi** dans des situations proposées par l'enseignant(e) ou imaginées par les élèves.

### **Séance 3 (semaine 2). Phase d'évaluation et de transfert**

Cette séance débute par un rappel du dialogue ou du récit exploité et des objectifs de communication par l'enseignant(e) et/ou par les élèves. Elle est consacrée à l'exploitation des activités de la page « **Production orale** » du manuel. C'est une autre occasion pour les élèves de réutiliser dans d'autres situations le lexique et les structures véhiculant l'objectif de communication, en s'appuyant sur les éléments de la rubrique « **Ma boîte à mots** ».

C'est aussi l'occasion de produire en petits groupes de nouveaux énoncés, de nouveaux dialogues et de prendre la parole en public. Pour l'enseignant(e), c'est le moment d'évaluer le niveau d'atteinte des objectifs visés.

### **Séance 4 (semaine 2). Écoute active** (CD audio + 1<sup>re</sup> page de chaque unité du livret).

En situation usuelle de communication, l'écoute pose peu de problèmes aux élèves : d'une part, ils savent

de quoi on parle ; d'autre part, ils manifestent leur compréhension et leur incompréhension par leurs mimiques ou signalent clairement qu'ils n'ont pas compris quelque chose en interrompant l'enseignant(e). Qu'il s'agisse d'un problème d'audition (la confusion de deux sons voisins, par exemple), d'un problème de langue (un mot inconnu ou une structure trop compliquée) ou d'un problème d'attention (un moment de distraction qui fait perdre le fil), l'enseignant(e) peut répéter, reformuler, paraphraser, expliquer, s'assurer que les élèves suivent en leur posant des questions. De plus, les enseignants connaissent bien leurs élèves et adaptent souvent leur discours en fonction du niveau de leur classe.

Il n'en va pas de même lorsqu'on écoute la radio ou qu'on entend un message, dans une gare par exemple. Le flux de paroles est alors continu, on ne peut pas l'interrompre. Les pages « **Écoute active** » du livret d'activités souhaitent entraîner les élèves, pour qui le français n'est pas une langue maternelle, à développer les stratégies efficaces pour bien comprendre ce qu'ils entendent dans ce type de situation. C'est pourquoi chacune de ces pages propose aux élèves d'écouter un dialogue puis une histoire enregistrés sur un CD audio (ou, à défaut, d'écouter la lecture faite par l'enseignant(e), qui ne doit alors pas tenir compte des réactions de ses élèves, c'est-à-dire ni ralentir son débit, ni s'interrompre pour donner des explications.

Dans cette situation, chaque élève est seul face au dialogue puis au texte de l'histoire : il ne peut pas intervenir sur la vitesse à laquelle le texte se déroule, ni interrompre l'écoute ni revenir en arrière pour vérifier un point ambigu ou une information qu'il a oubliée. L'écoute ne permet pas à l'élève de réfléchir et d'utiliser ses connaissances comme il le fait à la lecture d'un texte qui l'autorise, elle, à retourner en arrière et à relire un passage. **L'écoute est en effet une compétence spécifique à laquelle on doit préparer les élèves par des activités appropriées.**

Afin qu'ils abordent cet entraînement à l'écoute dans les meilleures conditions, sans crainte de l'échec, il y a **plusieurs principes à respecter** :

**a.** En premier lieu, il faut que les élèves sachent de quel thème il s'agit et quel type de texte ils vont écouter. L'enseignant(e) dira donc toujours avant de faire écouter le texte s'il s'agit d'un récit, d'une légende, d'un conte, d'une interview, de la règle d'un jeu, d'un texte racontant l'histoire d'un mot ou décrivant la vie d'un animal...

**b.** Les élèves doivent savoir pourquoi on leur fait écouter un dialogue ou un texte, c'est-à-dire ce qu'on attend d'eux.

Pour chaque dialogue et chaque texte, on propose **deux écoutes**. Des questions différentes sont posées

sur chacune de ces écoutes afin d'aider les élèves à construire le sens du dialogue ou du texte écouté.

La **première écoute** permet de tester la compréhension globale : on demande par exemple de cocher des affirmations (selon qu'elles sont justes ou fausses) ou de poser des jalons afin de préparer la seconde écoute (*Combien y a-t-il de personnages ? Comment s'appellent-ils ? Où se passe la scène ? Quand ?*).

La **deuxième écoute** permet d'affiner la compréhension : on demande aux élèves d'expliquer une situation ou une action, de rechercher des informations ou des détails précis, de répondre à des questions sur certains aspects du texte, etc.

**c. Les élèves ne doivent pas considérer l'écoute comme un exercice purement scolaire ou comme une fin en soi.** Bien que l'aspect scolaire soit ici essentiel, il est important que chaque élève comprenne qu'il est concerné par le contenu des textes correspondant à son univers et à son expérience. Il y trouve le plaisir de découvrir des histoires divertissantes et d'enrichir sa connaissance du monde. Après les activités d'écoute, on lui demande donc de réagir par rapport au dialogue et au texte.

**d. Les activités de la page « Écoute active » du livret d'activités sont conçues pour être menées pendant une séance de cours.** Le temps d'écoute et le temps nécessaire aux questions doivent correspondre à la durée de la séance (45 minutes environ) qu'il ne faut en aucun cas dépasser.

**Séance 5 (semaine 2). Enrichissement du vocabulaire** (la rubrique « **J'enrichis mon vocabulaire** » du manuel).

La rubrique « **J'enrichis mon vocabulaire** » propose plusieurs exercices de difficulté variable en vue d'enrichir progressivement le vocabulaire des élèves par la pratique.

Des activités variées mettent l'accent sur le réemploi et le réinvestissement du vocabulaire thématique. L'objectif essentiel de cette rubrique est de **développer le bagage langagier** des élèves afin qu'ils s'expriment mieux à l'oral mais aussi à l'écrit.

Dans cette perspective, un moment de réflexion et de recherche individuelle ou en binôme peut s'avérer très constructif. L'enseignant(e), avec ses élèves, peut traiter d'abord oralement les mots que l'on va utiliser en s'assurant de leur compréhension et en faisant remarquer les nuances qui les différencient, avant de faire réaliser individuellement une à une chacune des activités proposées.

Ce travail terminé, vient le moment de la mise en commun et de la justification des réponses trouvées. La séance peut se terminer par un débat autour d'une problématique soulevée par le texte de lecture de l'unité.

## ■ LA LECTURE

La maîtrise de **l'acte de lire** demande un entraînement continu car c'est une activité complexe qui s'inscrit dans la durée. Pour devenir un lecteur performant, il est nécessaire d'acquérir des outils, de développer des stratégies et de savoir les transférer à divers contextes : « La lecture est un processus de langage qui fait appel à des stratégies de prédiction, de confirmation et d'intégration. » (J. Giasson).

La maîtrise de la lecture est l'une des compétences visées au cycle primaire : pour amener l'élève à une pratique autonome et faire de lui un lecteur actif et réactif, les auteurs de la collection **Coquelicot** ont veillé à proposer un large éventail de textes de différents types et genres, et de difficulté progressive. L'objectif principal est que les élèves puissent prendre conscience de leurs spécificités et des différentes stratégies à utiliser pour les aborder.

Ces choix, mûrement réfléchis, permettent d'abord de mettre l'accent sur les deux attitudes du lecteur, à savoir lire pour apprendre et lire pour le plaisir, ensuite de susciter l'intérêt des élèves en leur proposant des thématiques adaptées à leur âge et leurs centres d'intérêt, enfin de leur faire découvrir des auteurs du patrimoine littéraire de jeunesse maghrébin, africain, européen, etc.

Parce que la compétence en lecture s'enrichit et évolue, tout a été pensé de façon à ce que le matériel didactique et les pratiques pédagogiques puissent permettre aux élèves de devenir des lecteurs autonomes et critiques, de s'ouvrir à la littérature enfantine du monde, de partager des valeurs, de débattre...

### 1. La lecture expliquée

Au CE2, il est proposé aux élèves un texte par unité, le plus souvent puisé dans la littérature de jeunesse, en rapport avec la thématique de l'unité.

La page « **Lecture expliquée** » comporte les rubriques suivantes : « **Avant de lire** », « **Des questions** » et « **Comment j'ai compris** ».

La rubrique « **Avant de lire** » invite parfois les élèves à émettre des hypothèses à propos de ce qu'ils vont lire. Mais elle peut aussi constituer un moment où ils mettent en commun leurs représentations initiales sur le sujet traité par le texte de lecture.

**Les questions** qui suivent le texte de lecture sont organisées en deux ensembles :

**a. Des questions dont les numéros ne sont pas encadrés**

Les questions posées supposent de la part de l'élève qu'il aille chercher dans le texte **des éléments explicites**. Une simple relecture, alliée à une activité de relevé de mots, expressions, phrases, suffit donc à fournir la réponse.

Cette étape représente un premier niveau de compréhension que l'on peut qualifier de compréhension littérale.

Cependant, pour développer les compétences de compréhension profonde de l'élève (**l'implicite du texte**), il faut aussi l'entraîner à réaliser des opérations plus complexes qui supposent de sa part une réelle réflexion : faire appel à ses acquis antérieurs pour un apport d'information ou faire des déductions à partir d'indices pris dans le texte. C'est ce second niveau de compréhension que vise le deuxième ensemble de questions.

### **b. Des questions dont les numéros sont encadrés**

Ici, la réponse n'est pas à chercher dans les mots du texte, dans le niveau explicite, mais dans les non-dits, les implicites. Le lecteur doit, en quelque sorte, pour comprendre un texte, être actif en apportant lui-même des informations qui ne sont pas exprimées expressément.

Ainsi, la compréhension, que l'on peut qualifier, à ce moment-là, de « fine », suppose que l'élève mette en relation :

- des informations explicites du texte pour élaborer un sens certes implicite mais extrêmement important ;
- une information explicite du texte avec des éléments du « hors-texte » sans lesquels il n'y a pas non plus de compréhension. Ces éléments peuvent être liés :

- au contexte des informations, sur l'univers de référence dont parle le texte, pris dans ses dimensions historiques et géographiques ;
- à l'auteur (qui il est, son histoire, ses thèmes, ses croyances, ses valeurs) ;
- au type de texte ou au type d'écrit (on n'interprète pas de la même façon une information selon qu'on sait qu'elle vient d'une publicité, d'un écrit scientifique, d'un roman, d'une poésie, etc.).

Le deuxième ensemble de questions porte sur des éléments de cette nature, de manière à entraîner l'élève dans des opérations de compréhension plus complexes qu'au premier niveau.

#### **« Comment j'ai compris »**

La maîtrise de la lecture et de la compréhension des textes est une habileté à développer. Pour atteindre cet objectif, les auteurs ont choisi que l'enseignement des stratégies de lecture soit explicite et systématique. Il ne s'agit pas seulement d'acquérir le **Comment** mais aussi le **Pourquoi** et le **Quand** utiliser telle ou telle stratégie. L'objectif est d'outiller l'élève et de lui faire comprendre qu'il doit choisir les stratégies les plus adaptées en fonction du texte et de sa compréhension des informations contenues dans ce texte.

La rubrique « **Comment j'ai compris** » est un moment de réflexion personnelle puis collective sur les

stratégies de lecture employées. C'est aussi l'occasion pour l'élève de prendre conscience des difficultés rencontrées et de réfléchir sur les stratégies qu'il a utilisées en fonction de la spécificité du texte : narratif, descriptif, informatif, argumentatif, etc. L'élève est invité à réfléchir et à analyser sa façon de répondre aux questions qui lui ont été posées.

Il prend conscience ainsi de sa façon d'apprendre, de ce qu'il utilise pour résoudre un problème et de vérifier ce qu'il a fait en situation d'apprentissage.

Il est important que l'élève-lecteur puisse faire un retour sur ses procédures de compréhension, déceler les pertes de sens et choisir le moyen approprié pour y remédier.

Cette rubrique permet également à l'apprenant de devenir sur le long terme un lecteur « stratégique », actif et autonome parce qu'il a acquis progressivement des automatismes, qu'il a travaillé de concert avec le groupe classe pour améliorer sa compréhension et qu'il s'est auto-évalué de façon continue.

Les questions posées dans cette rubrique font appel à des habiletés métacognitives. Elles amènent l'élève à verbaliser comment il a trouvé la réponse, à expliquer les inférences faites et à préciser les stratégies de lecture utilisées.

L'enseignement des stratégies de lecture est conduit de façon explicite et systématique en fonction des spécificités de chaque niveau de la méthode.

Si l'élève n'arrive pas à faire un retour sur ses procédures, à identifier les stratégies qu'il utilise, l'enseignant(e) peut lui apporter son aide en reformulant la question : « *Comment le sais-tu ?... Comment es-tu arrivé(e) à cette réponse ? ...* » C'est l'occasion pour l'enseignant(e) de discuter avec l'élève et de l'amener à expliquer dans ses propres mots les stratégies qu'il utilise.

## **2. La lecture diction ou poésie**

Dans la collection **Coquelicot**, une grande importance a été accordée à la poésie. Le choix des poèmes offre aux élèves le plaisir de découvrir des textes d'une grande beauté, enrichit leur sensibilité et leur imagination.

Les poèmes proposés interpellent les élèves par leur forme et/ou par leur contenu et les plongent non seulement dans l'univers magique des mots mais également dans des thématiques dignes d'intérêt.

La page « **Poésie** » comporte chaque fois deux poèmes. Les questions proposées se rapportent au premier poème. Elles facilitent son exploitation pédagogique. Toute latitude est laissée aux enseignant(e)s pour aborder le premier poème ou le second selon leur sensibilité.

Il est important que le traitement du poème ne soit pas trop directif pour ne pas rebuter les élèves et ôter

à cette lecture son objectif premier, à savoir le plaisir de dire et de sentir la magie des mots.

**À titre indicatif, nous proposons une piste de travail en plusieurs étapes :**

**a.** Écoute du poème par le biais du CD ou de la lecture expressive de l'enseignant(e). Entraîner les élèves à une écoute active et les sensibiliser aux sonorités et à l'émotion qui se dégage des vers.

**b.** Analyse collective de la forme du poème : nombre de vers, types de strophes et de rimes, images, etc. à l'aide des questions posées dans la rubrique « **Je découvre la forme du poème** ».

**c.** Construction collective du sens du poème à partir de questions précises portant sur son contenu (idée principale, intention du poète, etc.) ou à partir des questions de la rubrique « **Je comprends le poème** ».

**d.** Diction normée du poème. Il s'agit de le dire à haute voix, avec sensibilité, en respectant le rythme, l'intonation, les pauses, etc.

**e.** Récitation. Un poème lu et expliqué en classe peut être donné à apprendre à la maison pour une prochaine séance.

La récitation est considérée comme correcte si l'élève :

- connaît bien le texte ;
- respecte les pauses ;
- marque les liaisons ;
- n'hésite pas sur les mots ;
- communique les sentiments ressentis.

### **3. La lecture documentaire**

Cette lecture alterne avec la poésie et offre aux élèves l'occasion de découvrir et d'étudier des documents authentiques auxquels ils peuvent être confrontés dans la vie réelle (schéma, affiche publicitaire, article de journal etc.).

L'étude de ces documents, tant sur le plan de la forme que celui du contenu, donne l'occasion aux élèves de maîtriser les stratégies de lecture correspondant à la spécificité du document et de développer leurs compétences en lecture.

La page de « **Lecture documentaire** » comporte les éléments suivants :

- le document à l'étude ;
- les rubriques : « **J'explore** », « **J'exploite** » et « **Pour aller plus loin** ».

« **J'explore** » → Phase de découverte collective du document sur le plan formel. Lors de ce moment, les élèves abordent le document à partir des indices visuels : titre, illustration, structure, etc.

« **J'exploite** » → Phase individuelle de réflexion et de recherche des réponses. Les questions proposées à la suite de chaque document sont précises et déclinées par ordre de difficulté. Les élèves sont invités à y répondre par écrit.

La mise en commun des réponses trouvées par les uns et les autres est d'une importance capitale car les élèves sont appelés à confronter leurs réponses, argumenter leur choix, comprendre leurs erreurs, prendre conscience des stratégies qu'ils ont utilisées.

« **Pour aller plus loin** » → Ce moment est un prolongement de l'activité et une phase de réinvestissement des acquis dans de nouvelles situations.

### **4. La lecture suivie**

La lecture d'une œuvre intégrale ou, à défaut, de plusieurs chapitres de la même œuvre, est d'un grand intérêt. Elle est à la fois formatrice et éducative dans la mesure où le livre véhicule des valeurs et des thèmes de portée universelle. L'élève lecteur découvre l'univers littéraire et se familiarise avec différents genres. Cette pratique enrichit son patrimoine culturel et le prépare à découvrir d'autres œuvres à son entrée au collège.

En plus du plaisir qu'il peut ressentir à cette lecture, l'élève apprend comment lire chaque genre, comment anticiper et questionner le texte. Il intègre, ainsi, petit à petit le fonctionnement du genre littéraire en apprenant à opérer des rapprochements entre les œuvres déjà lues et celles du programme à découvrir.

Pour le **CE2**, sont proposés deux longs extraits de deux œuvres de littérature pour la jeunesse. Pour les six premières unités, **Julie et Yako dans le placard magique** de Marie-Félicité Ébokéa. Pour les six autres, **Un piano pour deux** de Jean-François Radiguet.

Chaque quinzaine, l'élève découvre un passage de l'œuvre littéraire. Ce découpage est destiné à ménager le suspense, à susciter chez lui l'intérêt, l'envie de connaître la suite de l'histoire et de la partager avec ses camarades.

Il est important que cette lecture ne soit pas trop explicative et que les questions proposées par l'enseignant(e) ne soient pas centrées seulement sur la compréhension littérale car l'élève doit questionner le texte, apprendre à l'interpréter et à adopter les différentes attitudes d'un véritable lecteur.

### **5. La lecture autonome**

La séance de **lecture autonome** est un moment privilégié durant lequel l'élève, à la fin de la quinzaine, est invité à lire silencieusement et en autonomie des textes qui lui permettent de mettre en pratique les stratégies de lecture enseignées.

Pour l'élève, le plaisir est chaque fois renouvelé puisque il découvre de façon autonome des thématiques adaptées à son âge, des supports différents et des sujets tantôt sérieux, tantôt comiques.

Pour l'enseignant(e), c'est l'occasion d'évaluer l'attitude de l'élève face à ces différents écrits : niveau de compréhension, stratégies utilisées, capacité d'argumenter un point de vue, type de difficultés rencontrées...

Les questions qui accompagnent chaque texte sont adaptées au niveau d'habileté de l'élève en lecture et ont pour finalité de le sensibiliser à réfléchir sur ses propres stratégies en tant que lecteur : *Suis-je actif ? Ai-je bien réfléchi sur le contenu ?*

Les textes proposés pour la **lecture autonome** figurent dans le livret d'activités. Ils sont variés et en rapport avec les différentes thématiques des unités. Le lecteur « autonome » pourra donc lire des textes documentaires ou des extraits de textes d'auteurs.

## ■ PRODUCTION ÉCRITE

L'écrit autant que l'oral est au centre de nos préoccupations. En effet, notre souci majeur est de former de bons communicants aussi bien à l'oral qu'à l'écrit.

Pour permettre à l'élève d'entrer dans l'écrit et de s'approprier les spécificités de ce mode de communication, nous avons élaboré les leçons de façon à assurer une réelle motivation à l'apprentissage et une appropriation progressive des savoirs.

Par un processus actif, l'apprenant est amené à réinvestir les savoirs acquis antérieurement et à développer de nouvelles compétences.

Le travail se déroule en **4 phases** dont la finalité est de faciliter la maîtrise progressive de l'écrit :

**1 « Comment ça fonctionne »** (sur le manuel)

Lors de cette première phase, l'élève découvre un type d'écrit. Il doit faire preuve d'observation attentive pour pouvoir noter et relever les caractéristiques formelles de cet écrit. C'est un moment de travail collectif. Une série de questions portant sur le contenu et la forme l'amène à construire le sens, à relever les particularités du type d'écrit et à élaborer les règles d'écriture.

**2 Un ensemble d'activités d'entraînement** à la production est ensuite proposé à l'apprenant (manuel + livret d'activités). Certaines se prêtent plus au travail individuel que collectif. C'est à l'enseignant(e) de juger de l'organisation la plus appropriée. Avant d'aborder ces activités, il lui est conseillé de *faire lire et assimiler les différents outils proposés dans la rubrique « Mes outils pour écrire » afin que l'apprenant soit à même de les réinvestir lors de la réalisation des activités du manuel et du livret d'activités.*

Lors de cette deuxième phase, des exercices de difficulté variable sont proposés à l'élève dans le but de lui permettre de fixer les règles d'écriture découvertes précédemment. Dans le cas où l'exercice

est difficile ou si le texte proposé est long, il faut prévoir une lecture préalable afin d'éviter que des problèmes de compréhension occultent l'objectif. *Les exercices proposés dans le livret d'activités (rubrique « Je m'entraîne ») sont destinés à renforcer et à conforter les compétences rédactionnelles de l'apprenant.*

Le moment de correction est à exploiter à bon escient parce que seule la correction de ses erreurs permet à l'élève de s'approprier progressivement l'écrit et, au vu de ses progrès, de se motiver.

*Les enseignants sont invités à alterner travail individuel et travail collectif et à choisir l'ordre qu'ils estiment pertinent dans la réalisation des différents exercices proposés dans le manuel et dans le livret d'activités.*

**3 « Je m'exprime par écrit »** (livret d'activités)

Cette troisième phase est un moment de travail individuel. Il s'agit pour l'apprenant de produire, sur son cahier, le type d'écrit étudié en se conformant à des consignes précises. Exemple : Écrire une histoire en images, écrire une lettre, rédiger un dialogue... Le respect des règles d'écriture n'empêche nullement l'apprenant de faire preuve d'imagination et de créativité.

**4 « Je corrige et je réécis »** (livret d'activités)

À ce niveau, l'élève relit son texte en se référant à la grille de relecture (« **Mes outils pour écrire** ») qui l'aidera à vérifier s'il a respecté les règles d'écriture. Une fois les éléments non respectés relevés, compris et corrigés, l'élève producteur d'écrit autonome peut procéder à la réécriture de son texte.

La correction est une étape d'une grande importance. Elle est menée tout d'abord collectivement pour que tous les élèves en profitent, ensuite individuellement.

## ■ ÉTUDE ET MAÎTRISE DES OUTILS DE LA LANGUE FRANÇAISE

Dans la collection **Coquelicot**, l'apprentissage est organisé en unités didactiques offrant une étude graduée de ces outils de la langue que sont la grammaire, la conjugaison, l'orthographe et le vocabulaire. Une telle progression a pour objectif final la maîtrise des quatre compétences (compréhension et production orales et écrites) conformément aux programmes officiels 2008 qui précisent que « *L'étude de la langue française donne lieu à des séances et activités spécifiques. Elle est conduite avec le souci de mettre en évidence ses liens avec l'expression, la compréhension et la correction rédactionnelle.* »

Dans cette optique, l'étude de la langue fait l'objet de séances et d'activités spécifiques qui prennent généralement appui sur un corpus emprunté aux textes de lecture, ce qui permet d'identifier et d'étudier les faits de langue dans un contexte déjà



clarifié lors des séances de lecture expliquée. L'essentiel de chaque séance est donc consacré à l'observation méthodique, à la réflexion et à la mise en pratique à travers des exercices variés et gradués. Les **48 leçons de langue** (grammaire : 12 ; conjugaison : 12 ; orthographe : 12 ; vocabulaire : 12) couvrent l'ensemble du programme du CE2. Pour aider l'élève à se repérer facilement et à participer efficacement à la réflexion méthodique, à l'élaboration des règles et à l'entraînement, toutes les leçons de langue (grammaire, conjugaison, orthographe, vocabulaire) sont conçues et organisées selon l'appareil pédagogique suivant, comprenant **quatre rubriques** distinctes mais complémentaires :

#### **1 « Avant de commencer »**

Au début de chaque leçon de langue, cette rubrique vise à la fois à vérifier les pré-requis des élèves, à piquer leur curiosité et à faire apparaître leurs représentations sur le fait de langue retenu afin de les motiver davantage et de mieux les préparer à l'étude approfondie de ce fait de langue.

#### **2 « J'observe et j'élabore »**

À partir de la lecture et de l'observation méthodique d'un court extrait de texte ou de phrases judicieusement choisies accompagnés de questions destinées à guider progressivement l'observation (questions de repérage, de manipulation, de transformation...), les élèves sont conduits à faire émerger le fait de langue étudié dans la leçon. Grâce à une réflexion commune, menée le plus souvent à l'oral, ils sont appelés à participer activement à la reconnaissance des règles de fonctionnement de la langue et à devenir ainsi acteurs de leur propre apprentissage.

#### **3 « Je retiens »**

Après l'analyse, l'échange et la concertation de la phase précédente, il s'agit maintenant de synthétiser et de formaliser le savoir linguistique afin d'en faciliter la mémorisation et la mise en application. Le contenu de cette rubrique est constitué de phrases concises qui récapitulent les principales caractéristiques du fait de langue étudié – règles et exceptions – compte tenu du niveau de scolarité. Il est recommandé de compléter le résumé proposé par d'autres exemples émanant des élèves eux-mêmes.

#### **4 « Je m'entraîne »**

Phase-clé où l'élève est appelé à manipuler le fait de langue étudié en vue de valider sa compréhension et sa maîtrise. Pour chaque fait de langue, des exercices nombreux et variés de difficulté croissante sont proposés pour permettre à l'élève, individuellement ou en groupe, d'employer et de réemployer le fait de langue dans diverses situations. Une attention toute particulière a été accordée à la rédaction des consignes pour éviter toute ambiguïté.

Les différents exercices et activités proposés dans le livret d'activités sont de nature à permettre à l'élève d'affermir et d'approfondir ses connaissances.

### **■ ÉVALUATION**

**Coquelicot** accorde à l'évaluation l'importance et la place qu'elle mérite dans le processus enseignement/apprentissage de la langue française. L'évaluation constitue l'outil fondamental qui permet d'une part à l'enseignant(e) de vérifier le degré d'atteinte des objectifs pédagogiques fixés par l'institution afin de pouvoir réguler son enseignement, d'autre part à l'élève de savoir « où il en est » dans ses apprentissages pour procéder, avec l'aide de son professeur et de ses pairs, aux remédiations nécessaires.

Ce processus vise l'acquisition de savoirs et le développement de compétences en vue de favoriser l'autonomie de l'élève. L'évaluation est conduite de manière continue.

Au début de l'année scolaire, l'enseignant(e) est invité(e) à mener **une évaluation diagnostique** destinée à renseigner élèves et professeurs sur l'état des lieux. *Les pré-requis nécessaires sont-ils bien en place ? Sur quelles compétences peut-on compter ? Quelles représentations impropres, quelles erreurs classiques faudra-t-il redresser ? Quelles pratiques inadéquates faudra-t-il combattre ?* Le même principe est retenu, à une échelle plus réduite, au niveau de chaque unité didactique, voire au niveau de chaque leçon.

**L'évaluation formative** accompagne l'élève dans ses apprentissages et sert à apporter de l'information sur les acquis en construction. Elle renseigne sur :

- la progression de chaque élève ;
- le cheminement de l'élève vers la réalisation des tâches et l'atteinte de l'objectif ;
- la qualité des apprentissages de chaque élève ;
- les attitudes et dispositions de chaque élève face à l'apprentissage dans une unité.

Les enseignants devraient la pratiquer tout naturellement en écoutant les élèves s'exprimer, en les regardant travailler, en observant leurs cahiers et en corrigeant leurs exercices et leurs productions.

Bien menée, l'évaluation formative permet donc à l'élève de prendre conscience de ses progrès et de ses lacunes et, à l'enseignant(e), d'être bien renseigné(e) sur la manière dont se déroule son programme pédagogique ainsi que sur les obstacles auxquels il se heurte et qu'il faut nécessairement aplanir.

Dans cet esprit, **chaque unité didactique est couronnée par une évaluation formative** portant sur les différents outils de la langue. Cette évaluation qui se trouve dans le livret d'activités n'est pas nécessairement notée.

Quant à **l'évaluation sommative**, elle a lieu à la fin d'un apprentissage et sert à dresser un bilan sur le degré d'atteinte, par l'élève, des objectifs visés en termes de connaissances et de compétences. Ce bilan indique à l'enseignant(e), comme à l'apprenant, le résultat de leurs efforts communs. Cette évaluation qui est notée et comptabilisée a une fonction certificative. Pour tous les niveaux scolaires, la collection **Coquelicot** propose dans ses guides pédagogiques **une évaluation sommative** à la fin de chaque période, soit quatre évaluations avec leurs corrigés, accompagnées d'un barème de notation.

#### « Je révise en jouant »

Nul ne peut ignorer les vertus éducatives des jeux. En effet, les jeux développent, chez l'enfant, la sagacité, le calcul stratégique, l'anticipation et la capacité de concentration. D'ailleurs, la plupart des parents en sont convaincus comme en témoignent les nombreux jeux qu'ils offrent en cadeaux à leurs enfants en différentes occasions : jeux de construction, de manipulation de cubes, puzzles, grilles de mots fléchés, de mots croisés...

Les jeux éducatifs sont de plus en plus utilisés à la maison mais aussi dans les écoles pour travailler tout en s'amusant ! Les exploitations des jeux en classe sont différentes selon les contextes mais elles offrent

toutes la possibilité de faire un travail pédagogique motivant et efficace. En effet, les jeux éducatifs sont crédités d'une efficacité réelle, qu'elle soit immédiate ou à plus longue échéance et permettent en termes d'apprentissage de meilleurs résultats scolaires. On a donc toutes les raisons de penser que les jeux éducatifs ont un impact direct sur le développement cognitif de l'enfant et, partant, sur l'amélioration de ses performances scolaires.

C'est dans cet esprit que la collection **Coquelicot** propose pour chaque niveau une série de jeux éducatifs variés. Il s'agit de la reprise, sur une ou deux pages, des contenus du programme d'une période de l'année scolaire, présentés sous une forme ludique. L'élève peut ainsi travailler et réviser, tout en jouant. Les illustrations, la mise en page, la diversité des jeux éducatifs, les mécanismes de jeux, tout est conçu pour aider l'élève, d'une part, à consolider ses acquis et, d'autre part, à se familiariser avec l'univers des magazines de jeux qu'il rencontre autour de lui dans son environnement.

Signalons enfin que ces jeux éducatifs peuvent être réalisés individuellement ou en groupe.

## **RÉCAPITULATIF et PROPOSITION D'EMPLOI DU TEMPS**

*N.B.* : une unité de **Coquelicot CE2** est exploitée en 2 semaines pédagogiques soit 10 jours ouvrables.

- 5 séances d'expression orale par quinzaine (compréhension de l'oral, production de l'oral, écoute active, j'enrichis mon vocabulaire).
- 3 séances de lecture expliquée par quinzaine.
- 4 séances de production écrite par quinzaine.
- 5 séances de langue par quinzaine (grammaire, conjugaison, orthographe, vocabulaire + séance de consolidation des leçons de langue).
- 1 séance de lecture documentaire ou poésie par quinzaine.
- 1 séance de lecture suivie par quinzaine.
- 2 séances de lecture autonome par quinzaine.
- 1 séance de dictée par quinzaine.
- 1 séance d'écriture par quinzaine.
- 2 séances d'évaluation et de remédiation par quinzaine.

### **EMPLOI DU TEMPS SEMAINE 1 :**

#### **Lundi**

**Expression orale** 1<sup>re</sup> séance  
poster/dialogue  
(découverte/écoute) CD/manuel  
45 min

**Lecture expliquée** 1<sup>re</sup> séance  
manuel 30 min

**Grammaire** 1<sup>re</sup> séance manuel  
45 min

#### **Mardi**

**Lecture expliquée** 2<sup>e</sup> séance  
manuel 30 min

**Conjugaison** 1<sup>re</sup> séance manuel  
45 min

**Expression orale** 2<sup>e</sup> séance 45 min

#### **Mercredi**

**Orthographe** 1<sup>re</sup> séance manuel 45 min

#### **Jeudi**

**Lecture documentaire/poésie**  
manuel 60 min

**Vocabulaire** 1<sup>re</sup> séance manuel  
45 min

**Production écrite** 1<sup>re</sup> séance  
manuel : Comment ça fonctionne ?  
+ 1<sup>res</sup> activités 30 min

#### **Vendredi**

**Production écrite** 2<sup>e</sup> séance manuel + livret d'activités 30  
à 45 min

**Lecture suivie** manuel 45 min

### **EMPLOI DU TEMPS SEMAINE 2 :**

#### **Lundi**

**Expression orale** 3<sup>e</sup> séance manuel :  
Production orale 45 min

**Lecture expliquée** 3<sup>e</sup> séance  
manuel 30 min

**Langue** consolidation des 4 séances  
vues S1 45 min

#### **Mardi**

**Expression orale** 4<sup>e</sup> séance écoute  
active CD + livret d'activités 45 min

**Production écrite** 3<sup>e</sup> séance livret  
d'activités 30 à 45 min

**Expression orale** 5<sup>e</sup> séance manuel :  
J'enrichis mon vocabulaire 30 min

#### **Mercredi**

**Lecture autonome** 1<sup>re</sup> séance livret d'activités 45 min

#### **Jeudi**

**Lecture autonome** 2<sup>e</sup> séance  
corrections 45 min

**Évaluation** livret d'activités 60 min

**Production écrite** 4<sup>e</sup> séance livret  
d'activités 30 min

#### **Vendredi**

**Écriture/copie** livret d'activités  
30 min

**Dictée** propositions dans le GP  
45 min

**Remédiation** propositions dans le  
GP 45 min